|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de l’étude : |  |
| Résumé (FR) : | Résumé (EN) : |
| Mots clés (FR) : | Mots-clés (EN) : |
| Référencement géographique :* référentiel administratif INSEE (commune, département, région)
* référentiels eaux (BDCARTHAGE, BDRHF, DCE)
 |  |
| N° d’identification (éventuellement attribué par le producteur de l’étude) : |  |
| N° du dossier d’aide : |  |
| Cote documentaire (affectée par le service documentation) : |  |
| Etude commandée par (maître d’ouvrage) : |  |
| Etude réalisée par (maître d’œuvre) : |  |
| Contact technique pour cette étude (coordonnées : nom, prénom, tél., courriel) : |  |
| Organisme diffuseur de lanotice bibliographique (base documentaire) : |  |
| Organisme diffuseur de l’étude : |  |

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES DOCUMENTS A FOURNIR A L’AGENCE**

Le rapport d'étude à fournir devra comprendre un résumé de l'étude selon le format ci-dessus.

Une version électronique de ces documents sera également transmise à l'Agence selon les caractéristiques suivantes :

* Au minimum un fichier numérique (ou un cdrom) au format PDF du rapport définitif et de ses annexes,
* La fiche résumé (résumé si possible en version bilingue français et anglais) en format numérique,
* Une synthèse de l’étude au format numérique lorsque celle-ci est disponible, notamment dans le cas où l’étude n’est pas diffusable en ligne pour des raisons de confidentialité.

La version électronique de l’étude et de ses annexes éventuelles, sera constituée d’un ou de plusieurs fichiers organisés et explicitement nommés en fonction de leur contenu.

Les ou les fichiers seront fournis au format PDF en version web allégée (20 Mo au maximum recommandés)